

14/10/2020



La commission pour la lutte contre les faux artistiques et les contrefaçons de l'ADAGP publie deux guides : un à l'usage des artistes et des ayants droit et l'autre à l'attention des magistrats, des douanes et des forces de police.

Les membres de la commission, ayant fait le constat d'un manque flagrant d'information des services de douanes, de police, des magistrats et des ayants droit sur ce sujet, et dès lors, de la nécessité d'actions pédagogiques, ont souhaité la rédaction et la diffusion d'un guide d'information auquel ils ont contribué activement, avec les services de l'ADAGP.

Ces guides sont publiés par l'ADAGP à destination à la fois des artistes et de leurs ayants droit et des pouvoirs publics, des forces de l'ordre (douaniers, services de police non spécialisés...) et des magistrats.

Cette action s'inscrit dans le travail de pédagogie et de sensibilisation aux problématiques spécifiques du marché de l'art et à la lutte contre les faux et les contrefaçons que mène l'ADAGP.

[Cliquez sur les images pour consulter les brochures](#)

Brochure rouge : guide à l'usage des artistes et des ayants droit

Brochure jaune: guide à l'usage des pouvoirs publics, des forces de l'ordre et des magistrats

FAUX
ARTISTiques
ET Contre-
FAÇONS

guide @dagp

memento
à l'usage
des artistes
et des ayants droit

FAUX ARTISTiques ET Contre- FAÇONS

guide @dagp

memento
à l'usage
des magistrats,
des douanes
et des forces de police

[2]

Cliquez sur les images pour consulter les brochures

Pour en savoir plus, suivez-nous !



[3]



[4]



[5]



[6]

[Retour à la liste des articles](#) [7]

Links

[1] <https://www.adagp.fr/sites/default/files/faux-contrefacon-auteurs-web.pdf>

[2] <https://www.adagp.fr/sites/default/files/faux-contrefacon-pro-web.pdf>

[3] <https://www.facebook.com/adagp.fr/>

[4] https://www.instagram.com/adagp_?hl=fr

[5] https://twitter.com/Adagp_

[6] https://www.youtube.com/channel/UCq-VZmcT3R4vykfmi0c-DgQ?view_as=subscriber

[7] <https://www.adagp.fr/fr/actualites>